

Le présent document compte 8 pages

## **LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 24 janvier 2017 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Personnel:	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours

### **1. OUVERTURE**

Résolution no. 1-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18 h 00.

**ADOPTÉE**

### **2. PRIÈRE D'OUVERTURE**

Le Maire récite la prière d'ouverture.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 2-17

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conseiller Rhéaume déclare un intérêt pécuniaire face à l'item 6 du groupe de travail de parcs et loisirs.

### **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL**

Résolution no. 3-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 01-17, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 20 décembre 2016 et des réunions extraordinaires tenues le 19 décembre 2016 et 9 janvier 2017.

**ADOPTÉE**

## 6. **DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS**

Aucun

## 7. **CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

Résolution no. 4-17

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 24 janvier 2017.

**ADOPTÉE**

## 8. **RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

Résolution no. 5-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Comité d'accessibilité de Hearst daté du 2 décembre 2016;
- du Comité de mobilisation communautaire daté du 30 décembre 2016;
- de l'Alliance communauté en santé daté du 15 décembre 2016.

**ADOPTÉE**

## 9. **RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF**

L'administrateur en chef fait un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie du rapport est en annexe.

## 10. **FONCTIONS DU CONSEIL**

### a) **Rapport du groupe de travail des travaux publics**

Aucun

### b) **Rapport du groupe de travail d'aménagement**

- i) ***Refus à la demande de modification au règlement de zonage pour serre commerciale pour production de marijuana médicale au 1807 Route 11***

Résolution no. 6-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT QUE Eric Leclerc a demandé et obtenu une autorisation de morcellement pour un ajout de terrain visant à consolider les terrains identifiés sous le NIP 65031-1210 (LT) et connus sous le nom de 1807, Route 11 Ouest à Hearst, et

CONSIDÉRANT QUE Eric Leclerc a demandé et obtenu par la suite le permis de construction No. 073-2016 aux fins d'ériger un garage domestique accessoire sur ledit lot, et

CONSIDÉRANT QUE Eric Leclerc a déposé une demande auprès de la municipalité en vue de modifier le Règlement No. 65-04, soit le Règlement de zonage de Hearst, pour permettre l'installation et l'exploitation d'une serre commerciale pour la production de marijuana médicale dans le bâtiment susmentionné sur ladite addition de lot,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le présent Conseil refuse de modifier l'arrêté no. 65-04, puisque le permis de construire permettant l'érection de ce bâtiment a été obtenu sous de faux prétextes, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU d'autoriser et diriger le greffier à transmettre l'avis de la présente décision conformément aux paragraphes 34 (10.9) et (11) de la Loi sur l'aménagement du territoire, R.S.O. 1990.

**ADOPTÉE**

**ii) Adoption du rapport du groupe de travail d'aménagement**

Résolution no. 7-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 9 janvier 2017.

**ADOPTÉE**

**c) Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

**i) Appui à la demande de financement présentée à Jumpstart, par Karaté Hearst**

*Conseiller Rhéaume réitéra son intérêt pécuniaire, quitta la salle du Conseil pendant les discussions et ne participa pas aux délibérations et au vote sur le sujet.*

Résolution no. 8-17

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE Karaté Hearst a soumis une demande de financement à Jumpstart pour l'achat d'équipement de karaté, et  
CONSIDÉRANT QUE, pour qu'un organisme sans but lucratif soit admissible à recevoir un financement, Jumpstart exige l'appui du Département des parcs et loisirs municipal,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil appuie la demande de financement de Karaté Hearst présentée à Jumpstart pour l'achat de divers équipements de karaté d'un montant total de 1 100 \$.

**ADOPTÉE**

**ii) Directeur des parcs et loisirs à évaluer la possibilité de rétablir une équipe de hockey Midget BB à Hearst**

Résolution no. 9-17

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'équipe de hockey des Midget AA Les Élans a annoncé la dissolution de l'équipe et que l'Association du hockey mineur de Hearst a également choisi de renoncer à son équipe Midget A en raison d'un manque d'intérêt, et  
CONSIDÉRANT QU'Il est jugé dans l'intérêt des jeunes de Hearst que la communauté de Hearst possède une équipe de hockey élite de niveau midget, et

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'efforce de soutenir activement toutes les initiatives visant à promouvoir le sport dans la communauté,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise et dirige le directeur des parcs et loisirs à explorer les possibilités de rétablir une équipe de hockey Midget BB à Hearst pour la saison 2017-18.

**ADOPTÉE**

**iii) Adoption du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

Résolution no. 10-17

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 19 janvier 2017 et d'enlever le sujet 1 des travaux en cours.

**ADOPTÉE**

**11. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE**

**Modification au règlement de zonage pour le Salon funéraire Lafrance**

Résolution no. 11-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever cette réunion ordinaire du Conseil et que la réunion publique relative à une modification au règlement de zonage soit par la présente ouverte.

**ADOPTÉE**

**Le rapport de la réunion publique est en annexe**

Résolution no. 12-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever par la présente la réunion publique tenue pour entendre des commentaires en faveur ou contre une modification au règlement de zonage, et que l'assemblée ordinaire du Conseil reprenne.

**ADOPTÉE**

**d) Rapport du groupe de travail de finances**

**i) Taux de taxation intérimaire 2017**

Résolution no. 13-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 02-17, étant un arrêté établissant le taux de taxation intérimaire pour l'année budgétaire 2017 avant l'adoption du prélèvement final de l'année.

**ADOPTÉE**

**ii) Taux d'eau et eaux usées 2017**

Résolution no. 14-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 03-17, étant un arrêté adoptant :

- a) le budget d'eau potable 2017, prévoyant des revenus au montant de 1 022 237\$ et des dépenses au montant de 1 137 300\$ et établissant les frais de service d'eau et le taux de consommation d'eau avec une augmentation de 5% sur les taux en vigueur pour 2016, et
- b) le budget des eaux usées pour 2017 prévoyant des revenus au montant de 738 170 \$ et des dépenses au montant de 674 300\$ et établissant le taux de surtaxe d'égout sur les redevances d'eau potable à 76,7%.

**ADOPTÉE**

**iii) Adoption du rapport du groupe de travail de finances**

Résolution no. 15-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des finances daté du 18 janvier 2017.

**ADOPTÉE**

**iv) Contribution pour l'Atelier de sensibilisation à la culture autochtone**

Résolution no. 16-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver une contribution de 2 000\$ pour l'Atelier de sensibilisation à la culture autochtone organisée par l'Équipe de santé familiale Nord-Aski qui aura lieu les 30 et 31 mars 2017.

**ADOPTÉE**

**e) Rapport du groupe de travail de politiques**

**i) Adoption du Plan d'action et désignation du maire membre du Comité d'accueil de la CDÉ**

Résolution no. 17-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver en principe le plan d'action soumis par la Corporation de développement économique de Hearst suite à son symposium: *Une communauté accueillante et inclusive* qui a eu lieu en mai 2016 dans le but d'attirer et d'accueillir des nouveaux résidants, sujet à ce que la municipalité ait la flexibilité d'ajuster les engagements liés à la Ville, et QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de désigner le maire membre du Comité d'accueil de la Corporation de développement économique.

**ADOPTÉE**

**ii) Adoption de la politique sur les médias sociaux**

Résolution no. 18-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QU'Il est jugé préférable d'adopter une politique d'utilisation des médias sociaux afin de régir les employés municipaux et le public sur l'utilisation desdits site web et page Facebook municipaux,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'Arrêté municipal no. 04-17, étant un arrêté établissant la Politique sur les médias sociaux de la Ville de Hearst.

**ADOPTÉE**

**iii) Appui au projet de loi C-274 : transferts des PME, des fermes et des opérations de pêche familiale à la génération prochaine**

Résolution no. 19-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil appuie le projet de loi C-274: les transferts des PME, les fermes et les opérations de pêche familiales à la prochaine génération, qui vise à faciliter le transfert desdites entreprises entre membres d'une même famille en donnant aux propriétaires et acheteurs de la même famille les mêmes droits et privilèges accordés aux personnes non liées impliquées dans une transaction.

**ADOPTÉE**

**iv) Appui à la demande de reconnaître les services d'incendies municipaux comme infrastructure essentielle**

Résolution no. 20-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie stipule que la prévention des incendies, l'éducation du public et les services de protection contre l'incendie relèvent de la responsabilité municipale, et  
CONSIDÉRANT QUE le Département des incendies et les biens associés représentent une infrastructure municipale essentielle, et  
CONSIDÉRANT QUE ni le gouvernement provincial ni le gouvernement fédéral ne disposent actuellement des possibilités de financement pour les besoins en équipement, en formation, en entretien, en exploitation ou en capital des services d'incendie locaux,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst appuie la pétition de la Municipalité de Hornepayne auprès du gouvernement provincial pour reconnaître le service d'incendie municipal comme une infrastructure essentielle en incluant du financement pour l'infrastructure des services de pompiers dans le cadre de la Stratégie d'infrastructure du gouvernement provincial « Bâtir maintenant l'infrastructure de demain », et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de faire parvenir une copie de cette résolution au premier ministre de l'Ontario, au ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure, à M. Gilles Bisson, député de Timmins-James Bay, à FONOM et à ROMA.

**ADOPTÉE**

**v) Appui au projet de loi C-323, proposant de créer des crédits d'impôt pour les bâtiments historiques**

Résolution no. 21-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil appuie le projet de loi C-323, une Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (réhabilitation des biens historiques) qui propose de créer des crédits d'impôt pour les bâtiments historiques, comprenant:

- 1) un crédit d'impôt de 20% sur les coûts admissibles pour les travaux de réhabilitation effectués dans des lieux historiques désignés;
- 2) une allocation de coût en capital accéléré pour les coûts en capital admissibles engagés dans les mêmes conditions que le crédit d'impôt; ce qui transformerait les bases économiques fondamentales pour le renouvellement des lieux historiques, et encouragerait la conservation des bâtiments de toutes tailles et types.

**ADOPTÉE**

**vi) Nomination de Robert Gladu, officier aux arrêtés municipaux**

Résolution no. 22-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 04-17 étant un arrêté nommant Robert Gladu, officier aux arrêtés municipaux.

**ADOPTÉE**

**vii) Adoption du rapport du groupe de travail de politiques**

Résolution no. 23-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 18 janvier 2017 et d'enlever le sujet 2 des travaux en cours.

**ADOPTÉE**

**12. AVIS DE MOTION**

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'imposer un frais de 10 \$ payable à la Banque alimentaire de Hearst à la personne dont la sonnerie de son téléphone cellulaire, ou portatif de n'importe quel genre, sonne lors d'une réunion du conseil ou d'un groupe de travail

**13. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES**

Aucun

**14. HUIS-CLOS**

Résolution no. 24-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter d'une restructuration départementale (article 239 (2) (f) de la Loi sur les municipalités).

**ADOPTÉE**

Résolution no. 25-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

**ADOPTÉE**

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Résolution no. 26-16

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 24 janvier 2017 maintenant levée à 20h45.

**ADOPTÉE**

---

Maire

---

Greffier